

## Section 3 : Un peu d'histoire

### Partie A – Objectifs d'apprentissage

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a pris beaucoup d'ampleur et a considérablement changé depuis 1909. Cette partie vise à donner aux nouveaux employés un aperçu de notre histoire et à leur faire comprendre le rôle joué par le Ministère pour amener le Canada sur la scène mondiale.

À la fin de ce module, vous devriez pouvoir :

- identifier les principaux acteurs de l'histoire du Ministère et décrire leur contribution; et
- identifier les moments charnières où le Ministère s'est élargi ou a changé d'orientation.

### Partie B – Un peu d'histoire

#### Les premières années

Le ministère des Affaires extérieures du Canada a ouvert ses portes bien modestement, en 1909, au-dessus d'une boutique de coiffeur pour hommes.

Son effectif initial ne comptait que neuf personnes. La première tâche a consisté à organiser les communications avec l'étranger pour tout ce qui concernait les affaires internationales. En fait, il s'agissait davantage d'un bureau de poste que d'un ministère des Affaires étrangères. À l'époque, le Canada traitait avec le reste du monde par le biais du Foreign Office britannique et des représentants de Sa Majesté à l'étranger.

Les communications avec les gouvernements étrangers étaient un processus compliqué. Lorsqu'un ministère du gouvernement canadien devait mener des affaires officielles avec un autre pays, le ministre responsable envoyait un message au Colonial Office à Londres, par l'entremise du Secrétaire d'État et du Gouverneur général. Le Colonial Office transmettait alors la demande, via le Foreign Office, à la mission britannique concernée à l'étranger. La réponse du gouvernement étranger suivait le même itinéraire, mais en sens inverse. Le nouveau ministère des Affaires extérieures avait pour but de rendre le processus plus efficace et plus cohérent. Les bases étaient jetées pour une expansion future, mais il ne s'agissait pas de la première incursion du Canada dans le domaine des relations extérieures indépendantes.